

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 47 (1950)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** La page de la femme

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

à la paroi de la cellule ; d'autres fois, les larves meurent dans les cellules operculées, elles deviennent grises et se réduisent en liquide quand on les ouvre ; quelquefois encore, elles sont peu déformées, un peu collantes ou même filantes).

De semblables remarques ont été faites un peu partout. Aussi est-on en droit de se demander si la maladie constitue bien une entité morbide reconnaissant une cause déterminante toujours la même, ou au contraire existe-t-il « des loques européennes », dues chacune à une cause déterminante propre.

On admet actuellement, que la loque européenne est de nature microbienne, son développement nécessitant l'intervention d'un germe déterminant auquel se surajouterait une flore secondaire responsable des variations du tableau clinique.

Le germe en est-il le bacillus alvei, le streptococcus apis ou encore selon le Dr Burri le bactérium euridyce ? Il se peut qu'on ait à faire à plusieurs maladies à causes et à manifestations différentes. L'accord est loin d'être fait entre les nombreux chercheurs qui ont étudié cette maladie.

Certains d'entre eux croient même qu'il y aurait lieu de vérifier pour toutes les formes de loque européenne si la qualité de l'alimentation des larves ne constitue pas, dans certains cas, un facteur étiologique, sinon exclusif, du moins prépondérant.

*(A suivre.)*



## LA PAGE DE LA FEMME

### La Fausse-Teigne

En général, en montagne, nous ne connaissons pas la teigne, les grands froids en ayant raison.

Comme j'ai installé un rucher fermé, j'ai eu la désagréable surprise de constater que mes ruches étaient attaquées par cette redoutable petite bête ; il me fallut donc étudier rapidement le moyen de me débarrasser de ce fléau. Les ravages causés par cet insecte ne se limitent pas seulement au rucher, mais se remarquent aussi dans les cadres de réserve et de hausses.

Si la fausse-teigne bornait ses dégâts au plateau, le mal ne serait pas si grand ; malheureusement, la bestiole se glisse sur le haut des rayons pour avoir de la chaleur ; comme j'ai pu l'observer, c'est l'endroit où se trouve le couvain operculé qu'elle recherche particulièrement et une fois dans les rayons, elle se trouve en sécurité. J'en ai vu, voyageant sous les opercules, sortant de temps en temps leur tête

noire au bout de leur tunnel. Ces insectes causent la mort de toutes les chrysalides sur la tête desquelles ils passent, non pas qu'ils les tuent, mais en les enveloppant de leurs fils, et de ce fait, les chrysalides ne peuvent se développer ; les cadres où la fausse-teigne a séjourné trop longtemps sont comme des écumoières.

Il est nécessaire que l'on connaisse les dommages que cette bête peut causer dans les ruchers afin de pouvoir se préparer à combattre le fléau.

L'été dernier, il m'a été aussi possible d'observer un sphinx tête de mort qui cherchait à s'introduire dans une hausse ; j'ai pu m'en saisir à temps, il criait comme un petit oiseau.

Dans un de mes livres, il est écrit que ce papillon s'introduit dans les ruches pour se gorger de miel, on prétend même qu'il peut en manger 50 à 60 grammes en une seule fois.

Mais revenons à notre sujet. Aussitôt que la fausse-teigne est découverte dans une ruche, il faut ouvrir les tunnels que les insectes ont formés, avec un couteau ou une grosse aiguille, dans toute leur longueur, et tuer toutes les chenilles qui s'y trouvent. Pour faciliter le nettoyage par les abeilles, avoir soin de mettre à jour *tous les tunnels*.

Pour préserver les cadres de réserve, l'on peut mettre du tétrachlorure de carbone ; comme ce dernier est plus lourd que l'air et peu volatil, il est nécessaire de le placer au-dessus des cadres, dans un récipient à large ouverture, bourré de coton ; renouveler dans le courant de l'hiver. Les armoires à cadres bien fermées et bien soufrées sont aussi très recommandées.

Enfin, (de P M N) un insecticide, le paradichlorobenzène, se présentant sous la forme d'un sel s'évaporant à la température de 20 à 30° est aussi recommandé. Il s'emploie à la dose de 10 grammes par mètre cube, soit 4 à 5 grammes par ruche. Bien entendu, cet insecticide ne s'utilise que lorsqu'il s'agit de ruches non habitées.

Une excellente précaution pour éviter la propagation de la fausse-teigne est d'humecter, de temps en temps, le plateau des ruches avec de l'eau salée, notamment les angles et tous les recoins. (Asprea).

Monsieur Ls Roussy me communique que la destruction des teignes peut se faire efficacement dans les ruchers fermés, au moyen de pièges-liquide. Il suffit de placer dans les locaux des jattes contenant de l'eau miellée vinaigrée, de la lie de vin sucré, ou du cidre doux ; épaisseur du liquide 5 centimètres. Les papillons viennent, la nuit, attirés par l'odeur des liquides sucrés, et se noyent dans les pièges.

Les essais tentés à ce sujet ont donné assez de satisfaction et on a dénombré une quantité appréciable de papillons détruits par ces moyens simples à portée de chacun.

Si quelques-unes d'entre vous, Mesdames, possèdent des recettes plus efficaces, je serais heureuse d'en prendre connaissance dans la « Page de la femme ».

S. D.-M.